

ESTHER BENBASSA :

hasard et nécessité médiatique

David Kurtz

Journaliste, chercheur, demeurant

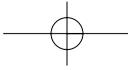
à Jérusalem.

« *Moi, je suis une Juive du hasard. Je n'ai pas de patrie, je n'ai aucun attachement territorial.* »

Esther Benbassa¹

En 1979, l'écrivain Wladimir Rabi publiait un essai au titre provocateur : *Un peuple de trop sur la terre* ?². Dans ce livre, écrit sur un ton véhément et imprécateur, Rabi s'en prenait notamment aux clercs juifs de la diaspora, qui avaient trahi selon lui les principes de la morale juive, en soutenant la « politique inique » des gouvernements israéliens envers les Palestiniens. Vingt ans plus tard, une universitaire juive publie un livre qui pose une question similaire : *Les Juifs ont-ils un avenir* ?³. Publié au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, avec un lancement médiatique important (l'hebdomadaire *Le Point* lui consacre sa couverture et en publie des extraits), ce livre est vécu par beaucoup de Juifs en France comme une provocation.

Directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE) – ce qu'elle ne manque jamais de claironner avec ses autres titres –, Esther Benbassa n'est pratiquement jamais intervenue dans le débat public avant l'année 2000, excepté un article cosigné avec son mari dans *Le Monde* du 29 avril 1998, intitulé : « Post-sionisme, oui. Mais après ? », en guise de lancement de leur livre. Historienne, spécialiste du judaïsme sépharade, elle a publié une dizaine d'ouvrages depuis 1985, consacrés pour la plupart à la culture judéo-espagnole⁴.



Plus récemment, elle a élargi son champ d'étude, en publiant une *Histoire des Juifs de France*⁵ et un *Dictionnaire de civilisation juive*⁶, écrit en collaboration avec son mari. A partir de septembre 2000, elle intervient régulièrement dans les médias français, notamment dans les colonnes de *Libération*, où elle publie pas moins de neuf articles entre le 11 septembre 2000 et le 30 août 2004.

De la tour d'ivoire de l'EPHE à l'intervention dans le débat politique

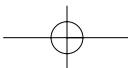
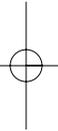
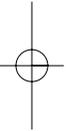
C'est en septembre 2000 qu'Esther Benbassa écrit son premier article polémique, au titre provocateur, « La religion de la Shoah ». Dans cette tribune publiée le 11 septembre 2000 dans *Libération*, Esther Benbassa aborde certains des thèmes qui lui vaudront une aura médiatique durable, comme la minimisation de l'antisémitisme et la critique de l'establishment juif et sioniste, accusé d'utiliser la Shoah à des fins politiques. Mais c'est sa dénonciation de « l'industrie de la Shoah » qui provoque le scandale.

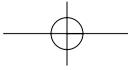
L'article de Benbassa prend pour point de départ deux livres parus aux Etats-Unis, celui de Peter Novick, *The Holocaust in American Life*, et celui de Norman Finkelstein, *The Holocaust Industry*⁷. Ces deux livres évoquent ce que Benbassa appelle la « place pathologique que la Shoah en est venue à occuper dans la vie américaine ». Selon elle, la même situation prévaut en France. Pour expliciter cette thèse, Benbassa part d'un exemple personnel :

« Je suis une praticienne de l'histoire des juifs, qui écris cette histoire et l'enseigne. Quelle ne fut pas ma surprise le jour où, à ma sortie d'un amphithéâtre bondé, un étudiant me poursuit pour me dire : « Comment est-il possible que vous enseigniez la Shoah sans pleurer, le sourire aux lèvres ? » Pendant des semaines, cet auditeur me persécuta pour me rappeler sa vérité. Pour dispenser un savoir acceptable sur ce sujet, il convenait de se transformer en Sarah Bernhardt et de ressentir au plus fort l'émotion, pour la communiquer »⁸.

Cette anecdote, censée illustrer l'attitude pathologique de certains Juifs (nous verrons tout à l'heure qui est visé) envers la Shoah, en dit plus long qu'il n'y paraît sur le raisonnement de Benbassa. Tout d'abord, sur sa façon de tirer d'un exemple unique une règle générale. Nous verrons qu'elle utilise cette méthode pour démontrer qu'il n'y a pas d'antisémitisme en France. Par ailleurs, on trouve dans cet extrait une ironie hautaine caractéristique de l'enseignante, qui ne ressent aucune compassion pour cet étudiant, bouleversé par le cours sur la Shoah, et surpris de la froideur manifestée par son professeur.

Loin de s'émouvoir de l'attitude de son étudiant, somme toute très humaine et compréhensible, Benbassa n'a que mépris pour lui, et le dépeint sous un jour caricatural qui ne fait que rehausser son statut si proclamé de « directrice d'études à l'E.P.H.E ». Face à cet auditeur hyper-émotif, qui la « persécute » (le





terme est choisi à dessein pour s'opposer à « liberté »), Benbassa revendique le droit d'enseigner la Shoah comme tout autre sujet, avec la froideur et l'objectivité qui conviennent au savant... A partir de cette anecdote, Benbassa en vient à sa thèse principale, qui s'énonce ainsi :

« Au fil des années, la mémoire du passé, la mémoire de la Shoah se sont imposées jusqu'à parfois étouffer, aujourd'hui, la vie. Jusqu'à légitimer une étonnante tendance à la victimisation. C'est ainsi que, dans un Occident où l'antisémitisme est actuellement loin de représenter un quelconque danger pour le quotidien des juifs, on traque chaque mot suspect, chaque phrase, le moindre cyberdérangement... »

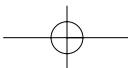
Nous allons voir comment Benbassa maintiendra envers et contre tout son affirmation – énoncée en septembre 2000 – de l'absence de danger d'antisémitisme, alors même que les Juifs font face à une vague grandissante d'attaques verbales et physiques, qui culminera au moment de la conférence de Durban. Notons au passage l'emploi du verbe « traquer », là encore choisi à dessein, qui semble vouloir dire que, dans la France de l'an 2000, ce sont les Juifs qui sont devenus les traqueurs (ou les persécuteurs, comme l'étudiant évoqué ci-dessus) alors que les malheureux antisémites en sont réduits à se cacher...

Le « lobby de la Shoah » et le « Disneyland du génocide »...

Dans la suite de cet article, Benbassa explique comment « la victimisation immunise le juif contre toute critique et immunise par là même Israël ». Cette affirmation, devenue un poncif du discours anti-israélien, a été mille fois entendue depuis lors. Mais Benbassa va encore plus loin. Faisant sienne l'expression de « Shoah-business », qui appartient au vocabulaire des négationnistes⁹, Benbassa développe ce thème, sur un ton qui évoque plus un discours populiste que celui d'une enseignante à l'EPHE :

« Par-delà le lobby de la Shoah, ses récupérations politiques et intellectuelles, ses faiseurs larmoyants, ses compromissions financières, son centre Simon Wiesenthal à Los Angeles, sorte de Disneyland du génocide, par-delà ses faussaires comme Jerzy Kosinski (...) et par-delà son « industrie », qu'en est-il vraiment de la Shoah, de celle vécue dans la chair ? »

Ce morceau de bravoure, qui pourrait figurer dans une anthologie d'une prose peu recommandable, est une véritable attaque en règle contre la communauté juive et contre tous ceux qui luttent contre l'antisémitisme au nom du souvenir de la Shoah. Esther Benbassa reprend à son compte les accusations traditionnelles contre les Juifs. Plus tard, elle reviendra sur certaines des outrances de cet article – regrettant sans doute de s'être laissée emporter avec une virulence bien peu conforme à sa vision de l'attitude qui convient à un universitaire...



Ainsi, dans le livre d'entretiens écrit à quatre mains avec son mari, *Les Juifs ont-il un avenir ?*, elle prend la défense d'Elie Wiesel contre Norman Finkelstein, et rejette l'expression de « Shoah business » :

« Des hommes comme Elie Wiesel, leur œuvre et leur personnalité, ont contribué à sensibiliser un public jusque-là ignorant, ont pu jouer un rôle informatif capital... L'accusation lancée contre un Wiesel et quelques autres d'avoir favorisé le développement d'un « Shoah Business » – qu'on songe seulement au livre de Norman Finkelstein, *L'Industrie de l'Holocauste* – ne m'intéresse pas, cependant. Je ne sais pas à partir de quel moment on fait du business. Après tout, tout est affaire de business »¹⁰.

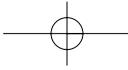
Mais qui faut-il croire ? La Benbassa qui, dans les colonnes de *Libération*, dénonce le « lobby de la Shoah », les « faiseurs larmoyants » et le « Disneyland du génocide », ou bien celle qui, dans un livre au ton bien plus mesuré, défend Wiesel contre les attaques de Finkelstein ? Nous tenterons plus loin d'expliquer cette contradiction.

Y a-t-il des actes antisémites en France ?

L'article provocateur d'Esther Benbassa a été publié le 11 septembre 2000. Un mois plus tard, c'est le début de l'« Intifada Al-Aqsa », très vite relayée en Europe, et en France notamment, par une vague d'agressions antijuives sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Comment réagit notre historienne ? En reconnaissant avoir sous-estimé le danger de l'antisémitisme ? Pas du tout. En s'interrogeant sur les causes de ce nouveau phénomène ? Encore moins... Benbassa réagit exactement comme la quasi-totalité des médias français, face à la vague d'antisémitisme de l'automne 2000 : par le déni de réalité.

« Pensons à ces jeunes musulmans de France qui ont mis le feu à des synagogues, au début de la seconde Intifada, à l'automne 2000. Doit-on parler, comme on l'a fait, d'agressions antisémites ? Ces jeunes gens se sont identifiés à la cause palestinienne, aux lanceurs de pierres palestiniens, à une souffrance qui n'était pas directement la leur. Et cette proximité, réelle ou fantasmée, a été plus forte que toutes les belles leçons de l'éthique républicaine »¹¹.

Ainsi, pour Benbassa, l'incendie de synagogues n'est pas un acte antisémite, dès lors que son auteur s'identifie à la « cause palestinienne » et aux « lanceurs de pierres palestiniens » (notons au passage que l'historienne a un train de retard... sur l'histoire. Au cours de la seconde Intifada, les pierres – symbole de la première Intifada – ont laissé la place aux armes à feu et aux bombes humaines). Mais le comble de la mauvaise foi et du ridicule est atteint lorsque Benbassa entend démontrer l'inexistence de l'antisémitisme par un exemple concret, tiré de son expérience personnelle :



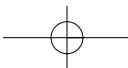
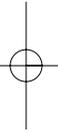
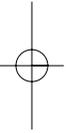
« Ceci dit, pas de panique excessive : au moment même où tout cela se passait, j'allais faire mes achats dans le XVIII^e arrondissement, et mes commerçants arabes et musulmans n'ont pas oublié de me souhaiter un bon Nouvel An juif. »

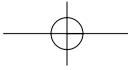
Ici encore, la « praticienne de l'histoire des juifs » innove, en tirant de sa vie privée – décidemment un exemple offert à l'univers – une leçon générale et universelle. Des synagogues ont brûlé, aux Ulis, à Trappes, à Bondy ? Des Juifs ont été agressés, insultés, pris à partie, tabassés et roués de coups ? Soit. Mais au même moment, Madame Benbassa faisait ses courses dans le XVIII^e arrondissement, et ses commerçants arabes et musulmans lui souhaitaient la bonne année. Pas de panique, donc... Ce raisonnement s'apparente à une forme de solipsisme : seule mon expérience personnelle compte. Peu importe ce que subissent les Juifs dans le fond de leur banlieue, dans le « 9-3 » et ailleurs, puisque je peux moi, Esther Benbassa, continuer à faire mes courses tranquillement et à être saluée par mes commerçants arabes... On ne peut qu'être inquiet de la façon dont l'historienne écrit cette histoire sur laquelle elle s'avoue un « pouvoir ». Son aveu claironné, « je suis une praticienne de l'histoire des juifs qui écris cette histoire et l'enseigne » est de ce point de vue significatif d'une volonté de puissance qu'elle défend et illustre en jouant à la maîtresse d'école corrigeant chacun dès lors qu'il sort de la ligne de la vulgate qu'elle défend. On pourrait proposer une autre catégorie que celle « d'intellectuels organiques », celle « d'intellectuels inquisiteurs ».

Cette « preuve par le moi » sera utilisée par d'autres sophistes juifs, qui seront régulièrement invités par les médias pour témoigner de l'absence d'agressions antisémites. L'avocat Théo Klein – qui use et abuse de son titre d'ancien président du CRIF – apportera lui aussi son témoignage de Juif des « beaux quartiers » (son cabinet est situé sur les Champs-Élysées), jurant que premièrement, il n'y a pas d'antisémitisme en France, et que deuxièmement et par ailleurs, les agresseurs des Juifs sont eux-mêmes des « victimes de l'exclusion »...

Dans la postface à ce même livre d'entretiens, rédigée à l'occasion de sa nouvelle édition en poche en juin 2002, Esther Benbassa et son mari mettent un peu d'eau dans leur vin et reconnaissent la réalité de la vague d'agressions antijuives. Mais c'est pour accuser aussitôt les dirigeants juifs d'avoir instrumentalisé ces agressions, au bénéfice de l'Etat d'Israël...

« Les actes antijuifs avaient commencé au tout début de la première [sic] Intifada, dès l'automne 2000, mais après le 11 septembre 2001, l'atmosphère ne fit que se dégrader. Ben Laden avait-il servi de modèle à certains jeunes Maghrébins ? L'islamophobie qui se donna libre cours après l'effondrement des Twin Towers n'encourageait-elle pas aussi le leadership à user de ces manifesta-





tions d'agressivité antijuive comme d'un instrument politique susceptible de favoriser un redressement de l'image d'Israël, qui pendant des mois n'avait cessé d'être écornée ? Songeons également que les dirigeants israéliens ont pu se bercer de l'illusion que cette flambée "antisémite" encouragerait les Juifs de France à émigrer en Israël en grand nombre »¹².

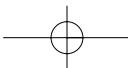
Ce dernier argument sera repris par un politicien démagogue, José Bové, qui accusera le Mossad d'avoir brûlé des synagogues en France pour inciter les Juifs à émigrer en Israël... Quant au thème de l'islamophobie et de l'instrumentalisation de l'antisémitisme par le leadership juif, il a été développé avec insistance dans les colonnes de nombreux médias¹³.

Benbassa contre les « intellectuels organiques »

Une des clés de l'attitude d'Esther Benbassa, depuis le début de la seconde Intifada et de ses répercussions en France, se trouve dans son attaque contre les « intellectuels organiques de la communauté [juive] ». Ce concept, emprunté au marxiste italien Antonio Gramsci, est utilisé à plusieurs reprises par Benbassa dans son livre *Les Juifs ont-ils un avenir ?* Comme si elle se savait si peu « intellectuelle » qu'elle éprouvait le besoin de salir d'autres intellectuels qui ne sont pas moins « savants » et « historiens » – sinon sûrement plus – qu'elle.

« Pendant que les victimes civiles du conflit se multipliaient, aussi bien en Israël qu'en Palestine, les intellectuels organiques de la collectivité juive de France estimaient plus urgent d'exercer leur talent rhétorique dans la dénonciation des effets pervers de la Conférence mondiale, tenue à Durban du 31 août au 7 septembre 2001, sur la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance... Plusieurs ONG y avaient certes tenu des discours de type clairement antisémite, et la presse elle-même avait stigmatisé cette honteuse dérive. Mais fallait-il à tout jamais s'interdire, en raison des excès scandaleux dont Durban avait été le théâtre, de formuler la moindre critique à l'encontre de la politique israélienne vis-à-vis des Palestiniens ? »¹⁴

Ce raisonnement exprime un syllogisme maintes et maintes fois répété en France depuis quelques années. La dénonciation de l'antisémitisme ne doit pas nous empêcher de critiquer la politique israélienne... Ceux qui recourent à cet argument sont en général préoccupés de manière exclusive par la « critique » – c'est-à-dire en fait par le vomissement – de l'Etat d'Israël, et la dénonciation de l'antisémitisme ne constitue pour eux qu'un simple passage obligé, comme une formule de politesse. Mais pour Benbassa, comme pour Pascal Boniface¹⁵, ce sont les intellectuels juifs qui empêchent tout libre débat d'idées, en interdisant de formuler « la moindre critique à l'encontre de la politique israélienne... ». Et pour étayer cette affirmation, Benbassa établit à son tour,



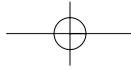
comme Boniface (ou comme Tariq Ramadan), une liste de ces fameux « intellectuels organiques » (ceux que Ramadan appelle les « intellectuels communautaires »). La liste Benbassa comprend les noms de l'avocat Gilles William Goldnadel, de l'universitaire Raphaël Draï, du journaliste Guy Konopnicki, et du sociologue Shmuel Trigano¹⁶.

Benbassa, à la différence de Tariq Ramadan, n'inclut pas le philosophe Pierre-André Taguieff parmi les « intellectuels organiques » de la collectivité juive... Mais elle lui reproche d'avoir « fourni au leadership juif la caution "scientifique" dont il pouvait avoir besoin » dans la lutte contre l'antisémitisme. Et elle ironise, dans une tribune publiée par *Libération*¹⁷, sur ceux qui « parlent à tort et à travers d'antisémitisme » et qui se « pâment devant le mot tout nouveau de judéophobie » – allusion au livre très remarqué de P.-A. Taguieff... Le concept d'« intellectuels organiques » utilisé par Esther Benbassa laisse penser que tous ces intellectuels – qui ont en réalité des opinions très diverses – sont inféodés à un mytique « lobby juif » qui leur dicte leurs prises de position... A en croire Benbassa, les intellectuels organiques de la communauté juive perdent tout jugement critique dès lors qu'il est question d'Israël : ils se conduisent en porte-parole du gouvernement israélien... (Cette accusation rejoint celle portée par Tariq Ramadan dans son fameux article contre les « nouveaux intellectuels communautaires », qui avait été refusé par *Le Monde* et *Libération*, avant d'être finalement publié par le site islamiste Oumma.com.)

Le piège de l'intellectuel médiatique

La dénonciation par Esther Benbassa des « intellectuels organiques » permet de comprendre sa position paradoxale d'intellectuelle juive qui revendique son identité sépharade, pour critiquer et dénoncer de manière exclusive l'Etat d'Israël et la communauté juive. C'est en effet par opposition systématique à ces derniers qu'elle prend position dans le débat politique français. On aurait du mal à trouver un exemple d'une déclaration de Benbassa en défense de la communauté juive et de ses représentants, mais elle n'hésite pas à utiliser la *Newsletter* du CRIF ou les colonnes d'*Actualité Juive* pour promouvoir les conférences qu'elle organise.... Même lorsqu'elle accepte de reconnaître l'existence des actes antisémites, après en avoir pendant longtemps nié la réalité, c'est pour mieux accuser le leadership juif d'instrumentaliser l'antisémitisme et de favoriser l'islamophobie. C'est contre la figure de l'« intellectuel organique » que Benbassa se définit, en tant qu'intellectuelle « du dehors », invoquant à ce sujet la figure d'Edward Said :

« Comme on l'a récemment rappelé à propos d'Edward Said, l'intellectuel est "l'homme du dehors, il n'appartient pas à ses appartenances, ne se résume



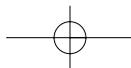
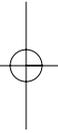
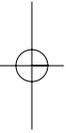
pas à ses origines, ses intérêts, ses positions". Parce qu'il "n'y a pas de pensée sans un effort de désappartenance"... »¹⁸

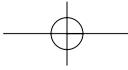
A une autre occasion, elle cite encore Said, qui écrit dans son autobiographie :

« Ma priorité a toujours été celle de la conscience intellectuelle plutôt que la conscience nationale ou tribale, malgré la solitude qu'un tel choix risque d'imposer »¹⁹.

Ces deux citations d'Edward Said permettent de comprendre l'attitude d'opposition systématique de Benbassa, qui dirige toujours son esprit critique contre Israël et contre les dirigeants de la communauté juive de France. Notons au passage que l'attitude d'Edward Said était loin de correspondre à cette définition avantageuse de l'intellectuel. On se souvient qu'il s'était fait photographier avec complaisance en train de lancer une pierre par-dessus la frontière israélo-libanaise, aux côtés de militants du Hezbollah... Contrairement à Benbassa, Said dirigeait ses pierres (et sa plume) contre ses ennemis, pas contre sa propre communauté.

Obsédée par son refus d'être prise pour une « intellectuelle organique » et par sa volonté de « désappartenance » permanente, c'est-à-dire de critique systématique de son peuple et des siens, Esther Benbassa est devenue une intellectuelle médiatique. Son désir d'échapper à ses appartenances et à ses origines l'a emporté sur sa propre histoire, qu'elle exprimait au tout début de sa carrière de « grande » historienne. A force de vouloir rejeter ses origines et toute attache ou loyauté envers les siens, elle a fini par devenir, comme elle le reconnaît dans un rare moment de sincérité, une « juive du hasard », sans patrie et sans attachement territorial. Le colloque qu'elle organisa à la Sorbonne sur la coexistence judéo-arabe fut à cet égard le sommet d'une révision de l'histoire qu'elle réitérera quelques mois plus tard en réaction à une interview de l'historienne Bat Ye'or qu'elle ne manqua pas alors d'écraser de sa superbe et de sa morgue de « grande historienne » pour dénier un fait historique objectif, la condition de dhimmi, confirmée par des travaux d'autres professeurs d'université qui, sans nul doute, n'ont pas la même idée de la déontologie intellectuelle.





notes

1. *Les Juifs ont-ils un avenir ?*, p. 245.
2. Wladimir Rabi, *Un peuple de trop sur la terre ?* Les presses d'aujourd'hui, 1979.
3. E. Benbassa et J.-C. Attias, *Les Juifs ont-il un avenir ?*, Jean-Claude Lattès, 2001. Réédité en poche en 2002 par Hachette Littérature.
4. Parmi lesquels : *Cultures juives méditerranéennes*, Syros, 1985 ; *Un grand rabbin sépharade en politique*, Presses du CNRS, 1990 ; *Juifs des Balkans*, La Découverte, 1993 ; sans oublier un livre de recettes de cuisine : *Cuisine judéo espagnole : recettes et traditions*, Ed. du Scribe, 1984
5. Seuil, 1997, 2^e édition 2000.
6. Larousse, 1997, 2^e édition revue et corrigée 1998.
7. Traduit en français et publié aux éditions La Fabrique, avec une préface de Rony Brauman.
8. « La religion de la Shoah », *Libération*, 11 septembre 2000.
9. Voir à ce sujet, P.-A. Taguieff, *La nouvelle Judéophobie*, Mille et une nuits, 2002, p. 132.
10. *Les Juifs ont-ils un avenir ?*, p. 98.
11. *Les Juifs ont-ils un avenir ?*, p. 219.
12. *Les Juifs ont-ils un avenir ?*, p. 261.
13. Citons par exemple l'article de X. Ternisien, « Les dangers de l'islamophobie », *Le Monde*, 12-13 mai 2002.
14. *Les Juifs ont-ils un avenir ?*, p. 268.
15. Voir son fameux brûlot, *A-t-on le droit de critiquer Israël ?*
16. *Les Juifs ont-ils un avenir ?*, p. 269, n.1.
17. E. Benbassa, « Entre la honte et la rage », *Libération*, 10 avril 2002.
18. Interview d'Edward Said dans *Le Point*, 13 juin 2002, cité dans *Les Juifs ont-ils un avenir ?*, p. 279.
19. E. Benbassa, « Tariq Ramadan et l'islam "mou" de Turquie », *Le Monde*, 20 novembre 2003.

